

Communiqué de presse

Genève, le 17 juin 2020

Marchabilité : les villes ont encore un important potentiel d'amélioration

L'étude « Marchabilité et santé – comparaison entre 16 villes suisses » a analysé la situation de la mobilité piétonne dans le pays. Les résultats montrent à l'évidence que des actions doivent être entreprises. actif-trafiC, Mobilité piétonne Suisse et la HES des sciences techniques de Rapperswil recommandent des mesures ciblées afin d'améliorer la situation de la mobilité piétonne.

L'étude « Marchabilité et santé – comparaison entre 16 villes suisses » a analysé en profondeur la situation des piéton·ne·s dans les villes d'Aarau, Bâle, Bellinzone, Berne, Bienne, Coire, Genève, Lausanne, Locarno, Lucerne, Lugano, Neuchâtel, St-Gall, Winterthur, Zoug et Zurich. La marchabilité a été étudiée à travers trois projets partiels. Lors d'une visite à pied, nous avons évalué la situation sur place (test de marchabilité). Un sondage auprès de la population a déterminé son degré de satisfaction (enquête). Le troisième projet partiel évaluait les activités des villes pour promouvoir la marche (réalisation des aménagements prévus). Pour chaque volet de l'étude, le résultat a été publié en pourcentage des exigences théoriquement possibles. Les exigences se basent sur les normes en vigueur ainsi que des approches et pratiques exemplaires.

Aarau, Bâle, Bellinzone, Coire et Neuchâtel distinguées par la « Brosse à chaussure d'or »

La ville d'Aarau se classe première lors de l'évaluation des infrastructures, Coire pour la satisfaction des usagers·ères et Bâle pour la réalisation des aménagements prévus. Neuchâtel est la ville la plus favorable aux marcheurs·euses en Suisse romande et Bellinzone au Tessin. Bâle coiffe les autres au poteau avec une moyenne de 68% pour l'ensemble des exigences. Ces cinq villes obtiennent chacune une « Brosse à chaussure d'or ». La brosse symbolise que la ville a certes obtenu un bon résultat, mais doit continuer à lustrer dans le domaine de la marchabilité afin de briller avec plus d'éclat encore à l'avenir.

Plus de place pour la marche

Les résultats font émerger des recommandations concrètes d'actions à mener pour améliorer la marchabilité dans les villes suisses :

- **Donner plus d'espace à la mobilité piétonne.** Le test de marchabilité a révélé que les trottoirs sont en général trop étroits. La largeur des trottoirs le long d'axes routiers principaux ne respecte pas les prescriptions de la norme suisse.
- **Créer davantage de zones piétonnes et de rencontre, réduire la vitesse du trafic individuel motorisé sur le reste du réseau.** La population exprime souvent le besoin d'une limitation des vitesses dans l'enquête de satisfaction. Une analyse de la statistique des accidents montre que le nombre d'accidents impliquant des piéton·ne·s décroît d'autant que le pourcentage de routes en zones 20 et 30 est élevé.
- **Raccourcir les temps d'attente aux feux de signalisation.** Les temps d'attente aux feux de signalisation sont très longs en général, en particulier pour les feux à la demande. Cette demande est corroborée tant par les mesures faites lors des visites sur place que dans les sondages auprès de la population, qui font preuve de la plus faible satisfaction sur ce point.
- **Séparer les infrastructures pour les mobilités piétonnes et cyclistes.** La population dénonce dans le sondage la circulation des vélos sur les trottoirs comme un problème récurrent.

- **Mieux doter les services de mobilité piétonne.** Les services de mobilité piétonne sont sous-dotés en personnel et finances. Une des recommandations clés est d'accorder assez de personnel et de compétences définies à ces services.

actif-traffic, Mobilité piétonne Suisse et la HES des sciences techniques de Rapperswil recommandent aux villes de prendre rapidement ces mesures afin d'encourager la population à se déplacer davantage à pied. En effet, la mobilité piétonne respecte l'environnement et le climat, promeut la santé, est peu gourmand en espace et en deniers publics, tout en n'occasionnant pas de nuisances sonores.

Vous pouvez télécharger le rapport final (en français) et les trois rapports partiels (en allemand) sur :
<https://www.actif-traffic.ch/pietons> (avec la présentation en ligne du 19.06, à 10h, <https://www.actif-traffic.ch/marchabilite>)

Les personnes suivantes se tiennent à votre disposition pour toute question :

Andrea von Maltitz, actif-traffic Suisse romande, 079 424 41 62, andrea.maltitz@bluewin.ch

Veronika Killer (cheffe de projet), actif-traffic, 076 546 64 80, vkiller@umverkehr.ch

Jenny Leuba, Mobilité piétonne Suisse romande, 078 601 14 96, jenny.leuba@mobilitepietonne.ch

Prof. Klaus Zweibrücken, Büro für Verkehrsplanung, 044 364 39 81, zweibruecken@bluewin.ch

Prof. Claudio Büchel, IRAP, HES de sciences techniques Rapperswil, 055 222 48 64, claudio.buechel@hsr.ch

Vous trouverez dans l'annexe des informations plus détaillées sur les villes distinguées ainsi qu'une brève description du projet.